



## La Réunion-Mayotte

Conjoncture du tourisme au 3<sup>e</sup> trimestre 2020

### L'activité se redresse ponctuellement en juillet-août

**A**u 3<sup>e</sup> trimestre 2020, l'activité des hôtels et des autres hébergements collectifs touristiques réunionnais reste encore ralentie. Cependant, en juillet-août, la perte a été relativement limitée par rapport aux mois précédents, avec une baisse de la fréquentation de 19 % par rapport à 2019. Mais seule la moitié des chambres sont occupées au 3<sup>e</sup> trimestre 2020. Le chiffre d'affaires des hôtels, des restaurants et des loueurs de voitures, après avoir fortement reculé à second trimestre, se redresse progressivement sans toutefois retrouver son niveau d'avant la crise. Ce rebond est palpable dans les transactions par carte bancaire qui retrouvent en juillet-août un niveau comparable à celui de 2019. Les entreprises continuent à recourir au dispositif d'activité partielle, mais de façon plus limitée qu'au 2<sup>e</sup> trimestre.

Daniel Ah-Son, Nathalie Poleya, Insee

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2020, à La Réunion, le nombre de nuitées dans les hôtels et les autres hébergements collectifs touristiques reste inférieur d'un quart par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2019. Le repli est plus marqué dans les hôtels (-26 %) que dans les autres hébergements collectifs touristiques (-18 %). L'activité touristique a cependant limité les pertes en juillet-août pendant la période des vacances scolaires, même si elle n'a pas retrouvé son niveau d'avant-crise. Ainsi, la fréquentation des établissements d'hébergement diminue de 19 % par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, avant de chuter de nouveau de 37 % en septembre (*figure 1*). Malgré la reprise du trafic aérien, la fréquentation de la clientèle résidant à l'étranger reste quasiment nulle (-90 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2019), alors qu'elle représentait 13 % des nuitées à la même période en 2019. De son côté, la baisse de fréquentation des résidents à La Réunion ou ailleurs en France est limitée à 15 %.

Le taux d'occupation des chambres s'établit à 50 %, en recul de 13 points par rapport au même trimestre de 2019. Il se situe à son plus bas niveau historique, exception faite du 2<sup>e</sup> trimestre 2020.

#### La baisse de la fréquentation hôtelière touche plus particulièrement le Nord-Est

La baisse de la fréquentation touche toutes les catégories d'hébergements, mais plus encore les établissements non classés (-30 %) que ceux de catégories supérieures (4 ou 5 étoiles, -18 %). Elle n'épargne également aucune région de l'île. La région Nord-Est est de loin la plus touchée (-41 %) car elle pâtit de l'effondrement du tourisme d'affaires : le recul y est deux fois plus important que dans le Sud et l'Ouest.

#### 1 Le nombre de nuitées chute de 19 % en juillet-août

Nombre de nuitées chaque mois de 2019 et 2020 à La Réunion

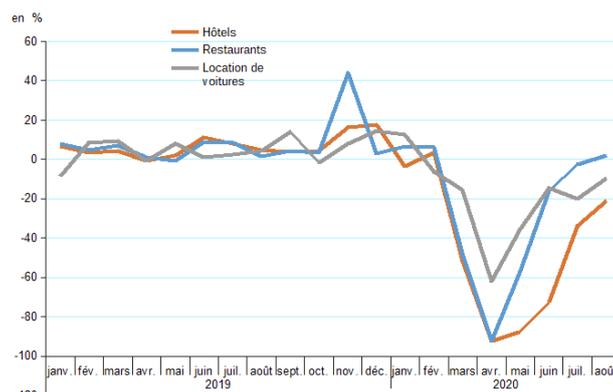


\* non disponible en mars 2020.

Source : Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques.

#### 2 L'activité se rapproche de son niveau habituel dans les secteurs touristiques

Évolution mensuelle entre 2019 et 2020 du chiffre d'affaires de l'hébergement, de la restauration et des loueurs de voitures à La Réunion



Sources : DGFiP, Insee.

### Les activités touristiques reprennent progressivement

Le regain de fréquentation touristique à partir du mois de juillet se traduit dans le chiffre d'affaires des entreprises des secteurs d'activité très dépendants de la clientèle touristique. Ainsi, au regard de 2019, le chiffre d'affaires des hôtels recule nettement moins en juillet (- 34 %) et en août (- 21 %) que les mois précédents. Il s'était ainsi effondré au cœur du confinement en avril (- 92 %), et était encore très en retrait en juin (- 73 %, *figure 2*). Le chiffre d'affaires des loueurs de voiture baisse quant à lui de 20 % en juillet et de 9 % en août, contre un recul de 62 % pendant le confinement. La reprise avait été nettement plus rapide dans la restauration, qui avait pu profiter de la levée des restrictions dès le mois de juin pour renouer avec la clientèle locale, quand les hôtels et loueurs de voitures continuaient de souffrir du manque de touristes extérieurs. Ainsi, dans la restauration, le chiffre d'affaires était en baisse de 16 % en juin et revient à un niveau quasiment habituel en juillet-août.

Du fait d'un niveau d'activité qui reste dégradé, l'hôtellerie et la restauration recourent encore de façon substantielle au dispositif d'activité partielle (chômage partiel), même si c'est de façon plus limitée qu'au 2<sup>e</sup> trimestre. L'activité partielle concerne ainsi 11 % des salariés et 21 % des entreprises en août, contre respectivement 30 % des 9 300 salariés et 43 % des entreprises en juin.

### La consommation touristique à son niveau habituel en juillet-août

Durant la période de confinement, les montants dépensés par carte bancaire pour des activités touristiques à La Réunion par les résidents français avaient chuté de 80 % par rapport à la même période de 2019, soit deux fois plus que l'ensemble des transactions par carte bancaire. Cette baisse était même plus forte qu'au niveau national (- 72 %). À partir du 11 mai, qui marque le début du déconfinement, la reprise de la consommation touristique est beaucoup plus progressive que celle de la consommation totale et s'effectue par étapes (*figure 3*).

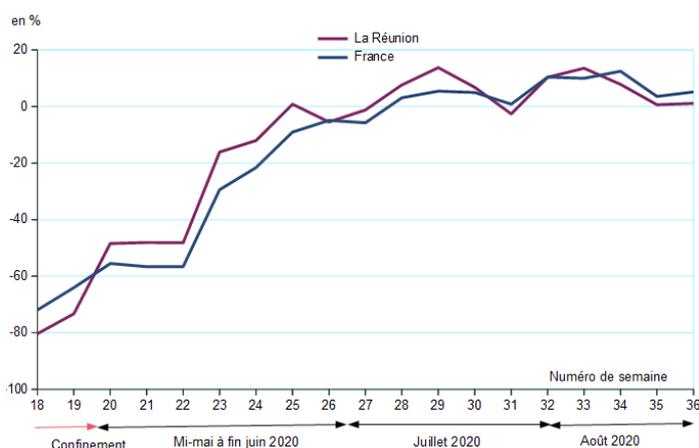
Dans un premier temps, les voyages de résidents extérieurs sont encore réservés aux motifs impérieux, mais les commerces, hébergements touristiques, équipements culturels (hors cinémas) reprennent leur activité. La reprise des dépenses par carte bancaire dans le tourisme est cette fois un peu plus marquée à La Réunion qu'au niveau national : par rapport à 2019, la baisse des dépenses par carte bancaire est de 48 % à La Réunion contre - 57 % en France. À compter du 2 juin, les mesures sanitaires sont assouplies et les restaurants, bars et cafés autorisés à reprendre leur activité. Les dépenses par carte bancaire repartent alors encore plus nettement à La Réunion qu'en France avec une baisse limitée à 16 % par rapport à 2019 la semaine du 1<sup>er</sup> juin (29 % en France). Ce n'est qu'à compter du 22 juin que les motifs impérieux pour voyager sont supprimés et les salles de cinéma autorisées à rouvrir. Le montant des transactions par carte bancaire retrouve alors un niveau comparable à 2019.

À la mi-juillet, les dépenses par carte bancaire accélèrent dans les secteurs touristiques, dépassant même leur niveau de 2019 (+ 14 %) et se maintiennent à un niveau élevé jusqu'à la rentrée scolaire à la mi-août. Ce constat peut être lié à un report de congés de résidents

et donc de dépenses initialement prévues pendant le confinement. D'autres touristes (résidents ou non à La Réunion) ont pu également renoncer à leur destination initiale de voyage du fait de la crise sanitaire et ont finalement choisi de passer leurs vacances sur l'île. Par ailleurs, le recours au paiement par carte bancaire augmente chaque année ; il est susceptible d'avoir augmenté sensiblement avec la crise sanitaire, notamment avec le relèvement du plafond de paiement sans contact et le fait qu'il permet d'éviter la manipulation des billets et pièces de monnaie. ■

### 3 De mi-juillet à mi-août, les montants de transactions par carte bancaire pour des activités touristiques atteignent un niveau élevé

Évolution par semaine entre 2019 et 2020 des montants de transactions par carte bancaire dans les activités touristiques



Source : Cartes bancaires CB, calculs Insee.

### Définitions

**Taux d'occupation** : rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres effectivement offertes sur une période donnée (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières).

**Fréquentation en nuitées** : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

### Sources

L'enquête mensuelle de fréquentation touristique conduite par l'Insee au troisième trimestre 2020 à La Réunion porte sur la fréquentation de 75 hôtels (dont 54 sont classés et 21 non classés) et 34 hébergements collectifs de tourisme (dont trois ont une classification par Atout France). Ces derniers comprennent notamment les résidences de tourisme (dont appart'hôtel), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers.

Les données agrégées sur les transactions utilisées dans cette publication proviennent de *Cartes Bancaires CB* et couvrent l'essentiel des **transactions par carte bancaire**. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites et diffèrent des données nationales (voir [Point de conjoncture](#) du 7 mai 2020).

Insee La Réunion- Mayotte  
Parc technologique de Saint-Denis  
10 rue Demarne - CS 72011  
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :  
Aurélien Daubaire

Rédaction en chef :  
Ravi Baktavatsalou

ISSN : 2275- 4334 (version imprimée)  
ISSN : 2272- 7760 (version en ligne)

© Insee 2020

### Pour en savoir plus :

- « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) » ;
- « [Activité touristique : impact de la crise sanitaire Covid19 et suivi de la reprise d'activité](#) », *Chiffres détaillés*, Insee, octobre 2020 ;
- « [Le marché du travail réunionnais à l'épreuve de la crise sanitaire - Note de conjoncture régionale - 2e trimestre 2020](#) », *Insee Conjoncture La Réunion* n°15, octobre 2020 ;
- « [La fréquentation touristique se dégrade en septembre, après avoir repris quelques couleurs en juillet-août](#) », *Insee Focus* n° 215, novembre 2020 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : [@InseeOI](#)

